

PCAET MEL

Programme d'actions 2021-2026

Le programme d'actions 2021-2026 se compose de quarante-deux actions ou projets articulés autour de trois ambitions et dix priorités :

- **Ambition 1 : Accélérer la transition énergétique vers une Métropole neutre en carbone d'ici 2050**

Priorité n°1 – ENERGIE : impulser la transition énergétique du territoire

Priorité n°2 – MOBILITE : réduire l'impact climatique de la mobilité et des transports

Priorité n°3 – AMENAGEMENT : favoriser un aménagement plus durable du territoire et adapté au climat de demain

Priorité n° 4 – HABITAT : améliorer la performance énergétique et environnementale du bâti résidentiel et lutter contre la précarité énergétique

Priorité n° 5 – PRODUCTION ET CONSOMMATION : soutenir des modes de production et de consommation plus responsables

Priorité n° 6 – EXEMPLARITE : réduire l'impact des politiques métropolitaines sur le climat

- **Ambition 2 : Construire une métropole résiliente au changement climatique et améliorant la qualité de l'air**

Priorité n°7 – AIR : améliorer la qualité de l'air et lutter contre toutes les pollutions

Priorité n°8 – ADAPTATION : adapter le territoire pour mieux faire face aux impacts du changement climatique

- **Ambition 3 : Une Métropole solidaire permettant à tous de bénéficier de la transition énergétique et écologique**

Priorité n°9 – GOUVERNANCE ET COOPERATION : mobiliser les acteurs du territoire en faveur de la transition et développer la coopération interterritoriale et internationale au service de la neutralité carbone globale

Priorité n°10 – MOYENS : mobiliser des moyens financiers et pratiques à la hauteur des ambitions du PCAET